

MM.

Caccia
Cafik
Chrétien
Clermont
Cobbe
Corriveau
Côté (Longueuil)
Cullen
Cyr
Danson
Deachman
Deakon
De Bané
Drury
Dubé
Forget
Foster
Francis
Gillespie
Goyer
Gray
Guay (St-Boniface)
Guilbault
Haidasz
Hogarth
Howard
(Okanagan Boundary)
Hymmen
Jamieson
Kaplan
Laflamme
Laing
(Vancouver-Sud)
Leblanc (Laurier)
LeBlanc (Rimouski)
Lefebvre
Lessard
(Lac-Saint-Jean)
Loiselle
Macdonald (Rosedale)
MacEachen

MM.

MacGuigan
Mackasey
Mahoney
Marceau
Marchand
(Langelier)
Marchand
(Kamloops-Cariboo)
Morison
Munro
Murphy
O'Connell
Orange
Osler
Pelletier
Penner
Pepin
Perrault
Portelance
Pringle
Richard
Richardson
Roberts
Robinson
Rochon
Roy (Laval)
Sharp
Smerchanski
Stafford
Stanbury
Stewart
(Okanagan-Kootenay)
Trudeau
Trudel
Turner (London-Est)
Walker
Watson
Weatherhead
Whiting
Yanakis—85.

ONT VOTÉ CONTRE:

MM.

Alexander
Bell
Benjamin
Bigg
Blackburn
Broadbent
Burton
Cadieu
Coates
Danforth
Dinsdale
Flemming
Gilbert
Gleave
Grills
Hales
Harding
Horner
Howe
Knight
Knowles (Winnipeg-
Nord-Centre)
Knowles (Norfolk-
Haldimand)
Lewis
MacInnis (M^{me})

MM.

McCleave
McKinley
McQuaid
Mather
Mazankowski
Moore
Muir
Nesbitt
Nielsen
Nowlan
Nystrom
Paproski
Peters
Ricard
Ritchie
Rose
Schumacher
Scott
Skoberg
Skoreyko
Southam
Stanfield
Thomas (Moncton)
Winch
Woolliams—49.

• (1750)

M. l'Orateur: Je déclare la motion adoptée.

M. Pringle: Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège . . .

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député soulève la question de privilège.

M. Pringle: Monsieur l'Orateur, je veux que l'on consigne pourquoi, en tant qu'auteur de la motion originale . . .

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre.

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Je dois signaler au député qu'il ne peut pas soulever la question de privilège pour expliquer dans quel sens il a voté.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Lotbinière (M. Fortin) a la parole.

[Français]

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur le président, nous n'avons pas voté parce qu'on nous impose . . .

M. l'Orateur: A l'ordre. Comme il est 6 heures, je quitte maintenant le fauteuil.

(La séance est suspendue à 6 heures.)

[Traduction]

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 8 heures.

LA MOTION D'AJOURNEMENT

QUESTIONS À DÉBATTRE

M. l'Orateur: En conformité de l'article 40 du Règlement, je dois informer la Chambre des questions qui seront débattues ce soir au moment de l'ajournement: le député de Compton (M. Latulippe)—La voie maritime du Saint-Laurent—Les mesures relatives au remboursement de la dette; le député de Parkdale (M. Haidasz)—L'immigration—Le suicide d'Alicia Wiercioch—Demande d'enquête; le député de Richmond (M. Beaudoin)—Les pensions—La sécurité de la vieillesse—La supposée intention du gouvernement du Québec de profiter d'une partie de la récente augmentation—On demande au ministre de faire une déclaration.